

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents à la séance : 21
Nombre de conseillers absents : 6
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 5
Nombre de votants : 26
Date de la convocation : 3 octobre 2024
Date d'affichage : 3 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix octobre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves, BOÉTÉ Cécile, LE GALL Maël, CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, LE FLOCH Eric, PIRON Valentina, TASSEL Stéphane, GUILLAUME Hervé (19h09), ANTHOINE Julien (19h09), BODEVEUR David, THEFO Laurence, LE GUEVELLOU Marjorie (19h11), BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine

Absents : BICZO Sylviane, LE LUYER Martine, HADJADJE Valérie, LE DRET-STEUNOU Christelle, BONIZEC Christel, MARCHAND Cinderella

Procurations : BICZO Sylviane à PIRON Valentina, HADJAJDE Valérie à CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE DRET STEUNOU Christelle à BENECH Pauline, BONIZEC Christel à BRIAND Sandrine, MARCHAND Cinderella à DAUHPIN Jean-Claude

Secrétaire de séance : BENECH Pauline

N°2024/81

Domaine et Patrimoine

Dénomination de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la mise en service au 2 décembre 2024 de la maison de santé pluriprofessionnelle sise 2 rue Madeleine Brès, figurant au cadastre sous le numéro AD 288,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux voies et aux bâtiments publics de la commune,

Considérant qu'il convient pour faciliter la fourniture de services publics, tel que les secours et autres services, comme la délivrance du courrier et des livraisons, d'identifier clairement ce bâtiment communal,

Vu l'avis favorable de l'association des Professionnels de santé libéraux de Bégard et alentours,

Il est proposé au conseil municipal,

DE DENOMMER la maison de santé pluriprofessionnelle : « Maison de Santé de Bégard »,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>26</i>
<i>Votes Pour :</i>	<i>26</i>
<i>Votes Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>0</i>

DÉCIDE de dénommer la maison de santé pluriprofessionnelle : « Maison de Santé de Bégard »,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents permettant la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH

La secrétaire de séance,
Pauline BENECH

